



Mardi 31 Mars 2009
Pont du Gard (30) Espace Rive Droite

Un vignoble durable, des opportunités de développement

CONFERENCES PLENIERES

TABLE RONDE

ATELIERS TECHNIQUES



— Institut Rhodanien —

www.institut-rhodanien.com



Réchauffement climatique, menaces sur la biodiversité, crise énergétique, sécurité alimentaire... : le temps de la responsabilité est arrivé. Les consciences collectives se mobilisent et mettent en place de nouveaux cadres pour la réalisation d'objectifs de long terme. Du Grenelle de l'environnement aux résolutions de l'OIV en passant par l'éco-conditionnalité européenne... la filière vin n'est pas exemptée d'une régulation imposée par le législateur. Conscientes de cet enjeu, les interprofessions mettent en place les outils et les travaux de réflexion destinés à recommander des stratégies de production dont le bilan carbone est devenu l'indicateur incontournable.

Les 13èmes Rencontres Rhodaniennes n'ont pas pour seul objectif de lancer une nouvelle dynamique collective... Elles ont pour ambition de démontrer les opportunités d'un nouveau **développement économique durable** pour chaque producteur. Au-delà de la mise en conformité aux normes imposées et des mesures de l'impact environnemental, se pose la question de la valorisation des efforts engagés. Image, nouveaux concepts de produits, mise en valeur des paysages... toutes les pistes seront explorées pour réfléchir non pas sur une contrainte mais sur une opportunité environnementale.

Pour sa 13^{ème} édition, les Rencontres Rhodaniennes initient une nouvelle formule avec deux temps forts :

- **une matinée de conférences plénières destinée à rappeler le contexte, dégager les grands enjeux et engager une réflexion avec le public selon trois axes : s'adapter, valoriser, agir.**
- **un après-midi consacré à des ateliers animés par les techniciens partenaires de l'Institut Rhodanien autour des solutions techniques disponibles ou à venir.**

Modérateur : Marc Médevielle

Directeur de la rédaction de Terre de Vins

Programme

9h00 – 11h45 : CONFERENCES PLENIERES

Animateur : **Marc Médevielle** (Directeur de la rédaction de Terre de Vins)

Introduction : **Joël Durand** (Président de l'Institut Rhodanien)

• **S'ADAPTER** : Le défi de la vitiviniculture durable : contexte et enjeux

Intervenant : **Joël Rochard** (Responsable du pôle national Développement Durable à l'Institut Français de la Vigne et du Vin, Coordinateur du groupe Vitiviniculture durable à l'OIV)

• **VALORISER** : Les attentes du marché et les stratégies de valorisation d'une démarche environnementale

Intervenant : **Jérôme Boutang** (Fondateur de JBmarketing, Spécialiste marketing du développement durable et des risques alimentaires)

• **AGIR** : Le paysage : la clé d'une nouvelle identité viticole

Intervenants :

- **Régis Ambroise** (Ministère de l'agriculture et de la Pêche, chargé de mission paysage)
- **Marie-Anne Simoneau** (Chef du projet Biodiversité du syndicat des producteurs de Saumur-Champigny)

De la production à la mise en marché : exemple de démarches environnementales intégrées

- **Le modèle collectif des vins d'Afrique du Sud, «Integrated Production of wine»**
Intervenant : **Allison Bonnett** (Consultante internationale, correspondante économie viticole Sud-africaine pour Ernst&Young)
- **Banrock Station**, la marque australienne de référence en développement durable
Intervenant : **Loïc Rakotomalala** (Constellation Europe Ltd., Key account manager)
- **Négoce Gérard Bertrand**
Intervenant : **Richard Planas** (Directeur domaines et développement durable)

11h45 – 12h30 : TABLE RONDE

Quelles opportunités environnementales pour la Vallée du Rhône ?

En présence de :

Bertrand du Tremblay (Vigneron délégué à la charte paysagère des Costières de Nîmes)

Laurence Fabbri (Atelier Territoires et Paysages)

Jérôme Boutang (JBMarketing)

Philippe Pellaton (Président Laudun & Chusclan, Vignerons)

Ateliers techniques animés par des spécialistes de chaque thème

14h00 – 15h30 : 1 atelier au choix

ATELIER 1 : Traitement des déchets : règlements, procédés et résultats

Animé par **Magali Grinbaum** (IFV) et **Nicolas Richard** (Inter Rhône)

Intervenants :

- Les déchets de la vigne et du vin - **Nicolas Richard** (Inter Rhône)
- Gestion des effluents de pulvérisateurs - **Sébastien Codis** (IFV 71)
- Gestion des effluents de cave - **Pascal Guilbault** (CA 33)
- Traiter les deux types d'effluents par un procédé polyvalent : exemple du Cascade Twin - **Laurent Gardes** (Agro Environnement)
- Choisir son packaging : critères et perspectives - **Frédérique Vimont** (Vitop)

OU

ATELIER 2 : Biodiversité : un atout pour le vignoble de demain

Animé par **Olivier Jacquet** (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Intervenants :

- Biodiversité sur l'exploitation : objectifs, techniques et impacts
Eric L'helgoualch (CA 84)
- Diversité et adaptabilité de l'encépagement - **Laurent Audeguin** (IFV-ENTAV)
- Association vignes et arbres : l'agroforesterie - **Nathalie Goma-Fortin** (CA 34)

15h30 – 17h00 : 1 atelier au choix

ATELIER 3 : Dépense énergétique : intérêts du Bilan Carbone

Animé par **Patrice Montagné** (ICV)

Intervenants :

- Principes et objectifs - **Patrice Montagné** (ICV)
- Présentation des résultats de la cave de Vacqueyras
Sylvain Decoster (Cave de Vacqueyras, responsable qualité)
- Présentation des résultats de la cave de Die Jaillance
Martine Establet (Cave de Die Jaillance, responsable développement durable)
- Perspectives : comment diminuer l'empreinte carbone - **Patrice Montagné** (ICV)

OU

ATELIER 4 : Réduction des intrants : lutte raisonnée et alternatives

Animé par **Marion Claverie** (IFV)

Intervenants :

- Introduction - **Marion Claverie** (IFV)
- Traiter ou ne pas traiter : les outils de décision - **Jacques Oustric** (CA 30)
- Adapter la dose de traitement : les voies de progrès d'Optidose
Alexandre Davy (IFV)
- Les alternatives aux traitements phytosanitaires - **Gilles Sentenac** (IFV)
- Les alternatives au désherbage chimique : évolution pour demain
Pauline Garin (CA 84)



INTRODUCTION

L'Institut Rhodanien a depuis sa création, il y a 15 ans, accompagné l'évolution technique de notre vignoble.

Au cœur des projets de Recherche et d'Expérimentation, il a renforcé l'image d'innovation et de modernité de nos vins. Cet investissement de l'ensemble des partenaires techniques s'est traduit par une amélioration qualitative des vins de la Vallée du Rhône et de la notoriété internationale de nos cépages Syrah, Grenache.

L'avenir de notre vignoble se place aujourd'hui dans un contexte de préservation de l'environnement et plus globalement de viticulture durable.

De nombreuses actions ont d'ores et déjà été entreprises, sur :

- La préservation et la valorisation des terroirs et paysages
- La maîtrise et la réduction des intrants
- La prise en compte du changement climatique

Face à ces nouveaux défis, l'Institut Rhodanien dont la mission est de fédérer les compétences et d'accompagner les entreprises de la Vallée du Rhône, s'ouvre à de nouveaux champs disciplinaires.

Ces 13èmes Rencontres Rhodaniennes seront l'occasion autour d'une nouvelle dynamique de démontrer les opportunités d'un développement économique durable.

Joël Durand
Président de l'Institut Rhodanien

• S'ADAPTER

• Le défi de la vitiviniculture durable : contexte et enjeux

Par Joël Rochard (Responsable du pôle national Développement Durable à l'Institut Français de la Vigne et du Vin, Coordinateur du groupe Vitiviniculture durable à l'OIV)

Résumé :

Le développement durable est un enjeu pour l'ensemble de la société. Le secteur viticole doit également s'intégrer dans cette approche qui vise à concilier l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement. Ainsi, les stratégies des exploitations et des caves, les itinéraires techniques doivent limiter les impacts environnementaux qui concernent notamment l'utilisation rationnelle des produits de protection des plantes, la gestion optimale de l'eau, des effluents et déchets, la réduction de l'impact sur l'effet de serre en liaison avec l'évolution probable du climat.

La filière viticole, souvent sur la défensive, doit pouvoir également valoriser sa contribution positive à la durabilité. Au-delà du plaisir et de la convivialité que suscite le vin, la vigne participe notamment à une multifonctionnalité territoriale. Le terroir, exemple d'écosystème culturel, dépasse la simple valorisation économique du raisin. La lutte contre les incendies, la contribution patrimoniale paysagère, le maintien de l'activité en zone rurale sont autant d'externalités non rémunérées, dont bénéficie l'ensemble de la société.

La viticulture durable s'intègre dans un enjeu éthique associé à une demande sociétale croissante relayée par la distribution. Cette approche s'inscrit de plus en plus dans les évolutions réglementaires initiées par l'Europe et formalisées dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Intervenant :

Joël Rochard est ingénieur des Techniques Agricoles, œnologue, expert Environnement de l'Institut Français de la Vigne et du Vin, expert auprès de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin.

Formé à l'école champenoise, au sein du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne, il a initié de nombreuses recherches sur le traitement des effluents de cave, puis il a mis en place le Pôle National Durable de l'Institut Français de la Vigne et du Vin basé à Epernay.

Parallèlement aux références techniques sur la gestion des effluents et déchets, il a développé avec son équipe, depuis quelques années, des recherches sur les paysages viticoles et l'impact de l'évolution du climat sur la viticulture.

Attaché à transmettre son savoir, il intervient régulièrement dans les formations œnologiques et les Masters viticoles et a publié plusieurs ouvrages de références sur ces thématiques. Il présente également des conférences dans de nombreux congrès internationaux pour assurer la promotion du concept de viticulture durable.

• VALORISER

• **Les attentes du marché et les stratégies de valorisation d'une démarche environnementale**

Par Jérôme Boutang (Fondateur de JBmarketing, Spécialiste marketing du développement durable et des risques alimentaires)

Résumé :

Au travers de sa dimension environnementale, le développement durable est maintenant une préoccupation des principaux marchés du vin dits "environnemental conscient ». Les incitations pour que le producteur de vin se montre responsable face aux grands enjeux de durabilité sont nombreuses. Citons pour l'essentiel : les critères durables des détaillants, les pouvoirs publics pour la limitation des gaz à effet de serre et le consommateur soucieux de différencier les vins de milieu de gamme sur la base de promesses durables et tangibles. Sur ce constat, l'exposé de Jérôme Boutang montre les différents enjeux du développement durable pour les vins accessibles, et esquisse une méthode de valorisation fondée sur l'application d'un marketing institutionnel et produit. La stratégie carbone est développée en tant qu'exemple de l'attractivité potentielle des vins français.

Intervenant :

Jérôme Boutang est ingénieur agronome et détenteur d'un D.E.A en Economie option Analyse Industrielle de l'Université de Paris I. Responsable marketing pendant plus de 15 ans successivement chez Nestlé, Unilever, Marie Brizard puis Skalli, il est fondateur et gérant depuis 7 ans de JBmarketing, cabinet de conseil en stratégie et marketing. Ses domaines d'expertise incluent le marketing du développement durable, les promesses santé de l'alimentaire, le marketing des risques, et le marketing du vin.

• AGIR

• **Le paysage : la clé d'une nouvelle identité viticole**

- **Régis Ambroise** (Ministère de l'agriculture et de la Pêche, chargé de mission paysage)
- **Marie-Anne Simoneau** (Chef du projet Biodiversité du syndicat des producteurs de Saumur-Champigny)

Résumé :

Les approches paysagères qui s'appuient sur une connaissance fine de l'histoire et de la géographie des lieux contribuent à guider les choix techniques des viticulteurs qui cherchent à valoriser au mieux les potentiels agro-écologiques de leur terroir pour minimiser l'utilisation des ressources et énergies non renouvelables ou polluantes. L'approche paysagère permet également d'agir de façon à renforcer l'harmonie globale des aménagements opérés et des pratiques utilisées.

La qualité des paysages de vignobles bien entretenus valorise l'image commerciale des vins concernés au profit des viticulteurs et améliore le cadre de vie des habitants et des visiteurs. Ainsi le paysage constitue une clef d'entrée efficace au service d'un développement durable des territoires viticoles.

Intervenant :

Régis Ambroise est ingénieur agronome spécialiste des relations entre agriculture et paysage au ministère de l'agriculture et de la pêche. Membre du comité d'experts qui a préparé la convention européenne du paysage au Conseil de l'Europe, Régis Ambroise mène également une activité littéraire soutenue ces dernières années : coauteur avec Pierre Frapa et Sébastien Giorgis de l'ouvrage "Paysages de Terrasses", Edisud, et coauteur avec François Bonneaud et Véronique Brunet-Vinck de "Agriculteurs et Paysages", Educagri éditions.

Résumé :

Lorsque l'approche paysagère rejoint la science de la vigne, cela donne le projet Biodiversité des vigneron de l'appellation Saumur-Champigny. Ceux-ci se sont engagés depuis 2004 dans un ambitieux programme de recherche et développement sur l'impact du paysage et de la biodiversité sur la globalité du vignoble. L'objectif est d'optimiser les équilibres biologiques naturels au sein du vignoble en exploitant le potentiel des auxiliaires de culture et du paysage dans la régulation des ravageurs de la vigne. Les vigneron ont déjà implanté 14 km de haies venant ainsi doubler le linéaire existant. Ces Zones Ecologiques Réservoirs (ZER) favorisent la diffusion de la biodiversité depuis des espaces naturels ressources présents aux alentours du vignoble vers les parcelles de vigne. L'AOC Saumur-Champigny représente 1500 ha répartis sur 9 communes. Les cépages autorisés sont le Cabernet franc, le Cabernet sauvignon et, pour le moins connu, le Pineau d'Aunis.

Intervenant :

Marie-Anne Simoneau est diplômée en Aménagement du Territoire. Elle est chargée de l'animation de ce programme en association avec des chercheurs de l'ENITA de Bordeaux et de l'ESA d'Angers.

De la production à la mise en marché : exemple de démarches environnementales intégrées

- **Le modèle collectif des vins d'Afrique du Sud, «Integrated Production of wine»**

Par Allison Bonnett (Consultante internationale, correspondante économie viticole Sud-africaine pour Ernst&Young)

Résumé :

En Afrique du Sud, le Système IPW (Integrated Wine Production System) consiste à mettre en place des lignes de conduite à tous les niveaux du processus de production afin de contribuer à une production durable de vin : depuis des études d'impact environnemental à l'utilisation de packaging recyclable en passant par la bonne préparation des sols ou l'utilisation des produits phytosanitaires... Dans le vignoble, dans les chais mais aussi dans les bureaux : l'approche doit être globale et systématique pour obtenir la certification. Ces mesures, non obligatoires, sont suivies par 96% des producteurs sud-africains. Certains domaines ont réussi à obtenir des émissions de carbone négatives (Neutral carbon footprint)

De plus, l'Interprofession des vins sud-africains à l'export, le WOSA, a mis en place le BWI (Biodiversity and Wine Initiative) en association avec le IPW, des organisations de conservations botaniques et le WWF (Fonds Mondial pour la Nature). L'objectif est de créer un outil de marketing valorisant qui en même temps assure une production durable, la protection des espèces indigènes et un bon retour économique. Ce programme a été nommé ce mois de mars comme meilleure organisation pour la promotion du vin dans le monde par le très respecté *The Drinks Business*.

Intervenant :

Sud-africaine de naissance, **Allison Bonnett** partage son temps entre l'Angleterre, la France et l'Afrique du Sud. Formée à la Cape Wine Academy et experte des marchés vitivinicoles anglo-saxons, elle fait du conseil en positionnement stratégique sur ces marchés pour le compte de Viniflhor ou les interprofessions françaises ainsi que du conseil œnologique sur le profil gustatif de nouveaux produits et notamment de grandes marques de vins.

Sa collaboration continue et de longue date avec les producteurs sud-africains lui confèrent une connaissance pointue de la filière viticole sud-africaine. Allison Bonnet collabore aussi à la rédaction de revues anglophones et françaises sur le vin et a traduit en français l'édition du Guide Parker 2007.

-
- **Banrock Station**, la marque australienne de référence en développement durable par **Loïc Rakotomalala** (Constellation Europe Ltd., Key account manager)

Résumé :

« GOOD EARTH, FINE WINE » (*terre saine, bons vins*) est la devise de Banrock Station, l'une des marques phare du groupe Constellation. Et sur son site internet de souligner très clairement son positionnement stratégique : HELP US SAVE THE EARTH – SUPPORT GLOBAL CONSERVATION (*aidez- nous à sauver la terre – soutenez la conservation mondiale*). Ce grand domaine australien a compris il y a plus de 10 ans la nécessité écologique, mais aussi stratégique, d'un positionnement orienté vers la protection de la nature. La préservation des ressources en eau et la protection des espèces en voie de disparition, et ce à un niveau global, sont notamment au cœur de ses préoccupations et de son discours. Ce sont plus de 5 millions de dollars AUD que le groupe a investis à ce jour dans des actions de conservation réparties dans le monde et ses actions sont très largement médiatisées.

Ses pratiques culturelles sont en cohérence avec son discours : utilisation limitée de produits phytosanitaires, système d'irrigation contrôlé par ordinateur et modes de conduite réduisant l'impact de la réverbération de la chaleur sur le sol. Architecture durable des bâtiments, fusion de l'œnotourisme et de l'écotourisme, réhabilitation et restauration des zones humides où sont implantés les vignobles de la marque, réduction de l'empreinte carbone des emballages utilisés : tout chez Banrock Station semble être en cohérence avec le positionnement « préservation de la nature » affiché et communiqué de façon efficace par le groupe.

Intervenant :

De formation commerciale et marketing, **Loïc Rakotomalala** a rapidement orienté sa carrière vers les grands groupes de la filière vin, qu'ils soient producteurs ou fournisseurs : durant son parcours professionnel, il a ainsi pu officier chez Ernest & Julio Gallo Winery, Dulong-Huet Grands Vins de Bordeaux, ou NuKorc Pty, en tant que Responsable Grands Comptes, Directeur Commercial et Business Development Manager respectivement. Depuis Mars 2007, il a intégré le premier groupe producteur mondial de vins, Constellation, en tant que Responsable Grands Comptes France.

- **Négoce Gérard Bertrand**

par **Richard Planas** (Directeur domaines et développement durable)

Résumé :

Plus proche de nous, le Groupe viti-vinicole Languedocien, dirigé par Gérard BERTRAND, a intégré le développement durable dans sa stratégie de conduite de son entreprise depuis longtemps. Tout d'abord à travers ses choix de développement, sur certains domaines, de vins issus de l'agriculture biologique ou de la biodynamie (domaine Cigalus). Si l'engagement minimum est celui de l'agriculture raisonnée à travers le label Terra Vitis, l'entreprise veut démontrer une responsabilisation plus poussée à travers des actions diverses touchant le paysage viticole (par exemple les murs en pierre sèche de la Livinière, le boisement du massif de la Clape) ou la biodiversité, en partenariat avec des associations impliquées dans ces problématiques. L'Hôtel-restaurant du château de l'Hospitalet est aujourd'hui l'étendard régional d'une approche à la fois écotouristique et oenotouristique. Dans les techniques de production, la démarche environnementale est en phase de rationalisation avec la publication fin 2008 du bilan carbone des différentes activités du groupe ainsi qu'un plan de réduction des dépenses énergétiques, d'eau et déchets. Enfin, l'entreprise est attachée à promouvoir des valeurs sociales de convivialité et d'art de vivre comme une composante de ses relations avec ses salariés, ses clients ou les institutionnels régionaux.

Intervenant :

Richard Planas dirige les 5 domaines du groupe soit 360Ha dont le Domaine de Cigalus en biodynamie. Il est également le directeur du management de la Qualité et du Développement Durable. Cette dénomination illustre l'engagement du négoce Bertrand et se concrétise aussi à travers des partenariats pour la mise en place de plans d'action développement durable avec des caves coopératives, des vigneronns et même avec une AOC, celle de Totavel. La marque Gérard Bertrand représente aujourd'hui 10 millions de cols commercialisés en France et dans le monde.

TABLE RONDE : quelles opportunités environnementales pour la Vallée du Rhône ?

En présence de :

- **Bertrand du Tremblay** (Vigneron délégué à la charte paysagère des Costières de Nîmes)
- **Laurence Fabbri** (Atelier Territoires et Paysages)
- **Jérôme Boutang** (JB Marketing)
- **Philippe Pellaton** (Président Laudun & Chusclan, Vignerons)

Si le contexte impose la nécessité à l'entreprise viticole de s'adapter à la nouvelle donne environnementale, cette matinée s'attache à démontrer que VALORISER son action est possible. Les expériences présentées sont toujours le fait, à l'origine, de la volonté des vignerons. Elles peuvent demeurer individuelles à l'échelle d'un domaine ou s'épanouir dans un cadre collectif de mise en commun des moyens et des compétences. La table ronde qui suit les exposés a pour finalité de dresser des pistes de réflexion pour l'avenir environnemental et économique des vins de la Vallée du Rhône. Pour compléter les témoignages en conférence plénière, deux acteurs locaux déjà engagés dans l'action environnementale rejoignent les intervenants :

- **Bertrand du Tremblay**, vigneron, porte la voix des Costières de Nîmes en tant qu'élu chargé de la charte paysagère et environnementale*. Il est accompagné de Laurence Fabbri, Docteur ingénieur en Géographie, spécialisée dans l'analyse et la valorisation des paysages viticoles.
- **Philippe Pellaton**, initialement président de la Cave des Vignerons de LAUDUN, est aujourd'hui co-président de la Cave de LAUDUN & CHUSCLAN Vignerons, suite à la fusion des caves vigneronnes de Laudun et Vignerons de Chusclan. La démarche globale de production est dirigée sur le développement durable et encadrée par l'ICV. Si 95 % des volumes produits (120 000 hl) le sont sous certificat Agriculture Raisonnée, un nombre croissant de producteurs font le pas d'une conversion en Agriculture Biologique.

*La Charte paysagère et environnementale des Costières de Nîmes a été initiée par le syndicat de l'AOC Costières de Nîmes en janvier 2006, en partenariat avec la communauté d'agglomération Nîmes Métropole et la DIREN Languedoc-Roussillon. Dix huit mois d'échanges ont regroupé les acteurs du territoire afin d'aboutir à un projet partenarial. L'objectif est de :

- valoriser l'image des produits AOC, en gérant l'évolution des aires de production et en communiquant sur la qualité des savoir-faire et des terroirs ;
- gérer le cadre de vie avec la volonté de faire du paysage un outil de développement et d'amélioration du territoire ;
- préserver les ressources naturelles, en maintenant une diversité faunistique et floristique et en agissant pour limiter les risques naturels.

La Charte paysagère et environnementale des Costières de Nîmes a été officiellement signée le 5 juillet 2007 marquant le point de départ de l'animation et de la mise en œuvre du projet de territoire. Depuis janvier 2008, un poste d'animateur (financé à hauteur de 80% par Nîmes Métropole, le Conseil Général du Gard, le Conseil Régional et la DIREN Languedoc-Roussillon) permet de coordonner, soutenir et assurer le suivi et la réalisation des actions Charte.

Depuis le 26 mars 2009, le vignoble des Costières de Nîmes est le 5^e vignoble adhérent à la Charte Internationale de Fontevraud. Cette reconnaissance marque une nouvelle étape dans la démarche partenariale engagée depuis trois ans en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire.

ATELIERS TECHNIQUES

Atelier 1

Traitement des déchets : règlements, procédés et résultats

Animé par Magali Grinbaum (IFV) et Nicolas Richard (Inter Rhône)

Programme :

- **Les déchets de la vigne et du vin**
Nicolas Richard (Inter Rhône)
- **Gestion des effluents de pulvérisateurs**
Sébastien Codis (IFV 71)
- **Gestion des effluents de cave**
Pascal Guilbault (CA 33)
- **Traiter les deux types d'effluents par un procédé polyvalent : exemple du Cascade Twin**
Laurent Gardes (Agro environnement)
- **Choisir son packaging : critères et perspectives**
Frédérique Vimont (Vitop)

Résumé :

Gérer les déchets produits par l'activité vitivinicole est dans certains cas devenu une obligation réglementaire et au minimum un enjeu de communication.

L'atelier dresse le panorama exhaustif de ces déchets et des procédés qui permettent de les gérer. Les différentes interventions montrent sur quels critères choisir la solution la mieux adaptée à chaque entreprise, et comment ces critères évoluent depuis plusieurs années.

Sébastien Codis, de l'IFV, décrit comment gérer les effluents de produits phytosanitaires issus des pulvérisateurs afin d'être en conformité avec la réglementation du 12 septembre 2006.

Pascal Guilbault, de la Chambre d'Agriculture de la Gironde, démontre que les effluents de cave peuvent être considérés comme des sous-produits valorisables et non comme des déchets.

Laurent Gardes, de la société AgroEnvironnement, présente deux procédés aux dimensions différentes capables de traiter conjointement les effluents de cave et de pulvérisateurs.

Frédérique Vimont, de la société Vitop, montre comment le packaging du vin peut répondre aux exigences environnementales en gardant une communication marchande efficace.

Atelier 2

Biodiversité : un atout pour le vignoble de demain

Animé par Olivier Jacquet (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Programme :

- **Biodiversité sur l'exploitation : objectifs, techniques et impacts**
Eric L'helgoualch (C.A. 84)
- **Diversité et adaptabilité de l'encépagement**
Laurent Audeguin (IFV-ENTAV)
- **Association vignes et arbres : l'agroforesterie**
Nathalie Goma-Fortin (C.A. 34)

Résumé :

Il existe aujourd'hui un consensus sur l'importance de la biodiversité, c'est-à-dire la diversité du vivant, sur la nécessité de la préserver et sur son rôle de ressource pour s'adapter aux évolutions. Le Grenelle de l'environnement a fait de la préservation de la biodiversité une de ses priorités.

La conduite moderne des vignobles a un impact sur la biodiversité ; en outre, ce sont souvent des évolutions négatives qui sont signalées : réduction du nombre de cépages, disparition des haies, des arbres, prolifération de maladies et ravageurs,....

Face à ce constat est-il possible de stopper ces évolutions, de limiter les pertes de diversité voire de recréer des milieux plus favorables ? Qu'en est-il de la diversité des cépages ? A-t-on les outils pour faire face aux défis du futur : changement climatique, baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires ?

L'objectif de cet atelier est d'apporter aux vignerons des éléments de réponses sur les mesures à mettre en place sur les exploitations (enherbements, Zones Ecologiques Réserve, haies viticoles,...), de réfléchir sur les cultures associées et notamment via l'introduction d'arbres dans les vignes (agroforesterie). Mais également de faire le point sur l'évolution de notre encépagement, les ressources présentes dans les conservatoires, et sur les nouveaux programmes de création variétale

Atelier 3

Dépense énergétique : intérêts du Bilan Carbone

Animé par Patrice Montagné (ICV), Martine Establet (Cave DIE-JAILLANCE) et Sylvain Decoster (Cave de VACQUEYRAS)

Programme :

- **Le Bilan Carbone : de quoi s'agit-il ?**
Patrice Montagné (ICV)
- **Les déplacements et Frets gros consommateurs d'énergie**
Martine Establet (Cave de DIE-JAILLANCE)
- **Le Bilan Carbone comme outil prospectif d'aide à la décision**
Sylvain Decoster (Cave de VACQUEYRAS)
- **Le Bilan Carbone et les Exploitations Viticoles – Conclusion**
Patrice Montagné (ICV)

Résumé :

La réalisation d'un Bilan Carbone se traduit en préambule pour une entreprise, par une somme de question allié aux dépenses énergétiques. Mais pour structurer une démarche d'économie des dépenses énergétiques, une méthode doit être appliquée. C'est ce que propose l'ADEME à travers sa méthode : BILAN CARBONE TM.

Cette méthode permet de sectoriser, prioriser et analyser les émissions de Gaz à Effet de Serre émises par des activités (viticulture, vinification, négoce, commercialisation...) cause du réchauffement climatique et des dépenses énergétiques.

L'ICV vous propose par cet atelier de réaliser un retour d'expérience du Groupe Collectif « Cap sur le Développement Durable » initié depuis Début 2007 avec 2 des 12 caves concernées.

Les 2 caves intervenants dans cet atelier sont certifiées ISO 14001, elles gèrent depuis de nombreuses années l'impact de leur activité sur l'environnement.

Martine Establet de la Cave de DIE-JAILLANCE vous propose son expérience terrain dans la réalisation du Bilan Carbone sur les chapitres du déplacement des salariés, du fret des marchandises et notamment des matières premières « le raisin », ainsi que la mise en place de leviers d'actions permettant d'économiser les dépenses énergétiques.

Sylvain Decoster de la Cave de VACQUEYRAS a utilisé l'outil Bilan CARBONE TM comme « aide à la décision » de solutions innovantes afin d'estimer les économies énergétiques réalisées. Cette démarche systématique permet à la cave d'optimiser le choix de leurs actions en fonction de leurs impacts sur l'environnement et la consommation énergétique.

Le BILAN CARBONE TM a également été appliqué aux exploitations viticoles, le Groupe Collectif « Cap sur le Développement Durable » est en cours de réalisation d'une centaine de Bilan Carbone. Des résultats seront bientôt disponibles.

L'objectif du groupe étant d'évaluer les structures afin de proposer des pistes de travail allant dans la réduction des impacts énergétiques d'où de GES que d'obtenir une note figée ayant

seulement pour but de donner un niveau estimatif à afficher sur une étiquette. Patrice Montagné (ICV)

Atelier 4

Réduction des intrants : lutte raisonnée et alternatives

Animé par Marion Claverie (IFV)

Programme :

- **Introduction** - Marion Claverie (IFV)
- **Traiter ou ne pas traiter : les outils de décision** - Jacques Oustric (CA 30)
- **Adapter la dose de traitement : les voies de progrès d'Optidose**
Alexandre Davy (IFV)
- **Les alternatives aux traitements phytosanitaires** - Gilles Sentenac (IFV)
- **Les alternatives au désherbage chimique : évolution pour demain**
Pauline Garin (CA 84)

Résumé :

Réduire les intrants n'est pas un objectif nouveau pour la viticulture. Le développement d'une lutte raisonnée, c'est-à-dire basée sur des stratégies de traitement adaptées au risque de la maladie ou du ravageur est à l'œuvre depuis 20 ans au moins. En région méditerranéenne, de gros programmes d'expérimentation ont été menés par les organismes techniques concernant par exemple la lutte contre l'oïdium, les tordeuses ou plus récemment les essais d'aménagement de la lutte contre la Flavescence Dorée. Actuellement, les préconisations en matière de conseil phytosanitaire intègrent ces recherches et ajoutent des moyens d'évaluation du risque et de surveillance de l'état du vignoble en temps quasi-réel.

Mais la réduction des intrants ne passe pas uniquement par la décision de traiter ou pas. La réflexion amorcée depuis une dizaine d'année en France (mais aussi ailleurs en Europe) sur les doses de matières actives à l'hectare est également un levier intéressant dans ce but. Nous verrons où en est la démarche sur l'adaptation de la dose à la végétation, à la qualité de pulvérisation et à la pression parasitaire.

Enfin le niveau ultime de réduction d'intrants étant leur suppression, les méthodes alternatives constituent un outil à considérer et également une piste de recherche explorée depuis plusieurs années. Cet atelier sera l'occasion de dresser l'inventaire des diverses alternatives possibles, telles que la lutte biologique ou la recherche de matériel végétal plus résistant aux parasites. En matière de désherbage aussi des alternatives sont en cours de réflexion ; nous verrons quelles innovations sont envisageables et adaptables demain à notre vignoble méditerranéen.